

Communiqué de presse

Paris, le 21 décembre 2023

Ventilation des postes par académies : des moyens insuffisants, des ajustements au service de la politique réactionnaire du ministre

La loi de finances prévoyait la suppression de 2 193 postes d'enseignant·es dans le public pour la rentrée 2024 : 1 709 postes supprimés dans le premier degré et 484 dans le second degré. Le ministère le justifiait à l'époque par des effectifs en baisse, particulièrement dans le premier degré.

SUD éducation avait alors dénoncé le fait que, dans tous les cas, les moyens étaient insuffisants, et qu'il y avait urgence à recruter massivement. La réponse était la même que chaque année : la nation fait déjà un effort considérable pour le service public d'éducation, il faut s'en contenter.

Ce jeudi 21 décembre, le ministère a annoncé une ventilation des moyens par académie. La principale information est que le ministère est allé chercher le financement de 1059 emplois supplémentaires dans le 1er degré et de 1058 emplois dans le 2d degré. La cause de cet effort soudain ? C'est essentiellement le financement des lubies réactionnaires du ministre, en l'occurrence la mise en place des groupes de niveau au collège. Si on déduit la quotité de moyens consacrée aux groupes de niveau et aux prépa-lycée, il ne reste que 28 ETP pour le second degré : pas de quoi baisser le nombre d'élèves par classe en lycée.

Une partie du financement des groupes de niveau relève de la suppression de la 26e heure statutaire en classe de 6e puisque l'organisation en groupes de niveau en français et en mathématiques en 6e et en 5e sonne le glas du dispositif de soutien/approfondissement mis en place cette année à la place de l'heure de technologie en 6e.

Fédération SUD Éducation

② 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

© 01 58 39 30 12 © fede@sudeducation.org (5) www.sudeducation.org Dans le 2d degré, le solde est donc maintenant positif, mais reste négatif dans des académies comme Paris (-128 postes), Nantes (-73) ou Besançon (-85). Dans le 1er degré, le solde reste négatif avec -650 emplois, avec des baisses importantes à Lille (-225), Paris (-125), ou Nancy-Metz (-120).

Les annonces faites aujourd'hui sont bien la preuve que, lorsqu'il le veut, le ministère est capable de créer des postes : raison de plus pour se mobiliser ! Allons chercher les créations de postes nécessaires pour faire baisser les effectifs par classe, pas pour mettre en œuvre les mesures réactionnaires du ministre !

Pour des moyens à la hauteur des besoins, contre les mesures réactionnaires du ministres, SUD éducation appelle tous les personnels à la grève le 1er février, et à se mobiliser d'ici là pour des DHG suffisantes.